**ATTESTATION SUR L’HONNEUR**

*En application du règlement d’exécution 2025/1197 du 19 juin 2025 instituant une mesure relevant de l’instrument relatif aux marchés publics internationaux et restreignant l’accès des opérateurs économiques et des dispositifs médicaux originaires de la République populaire de Chine aux marchés publics de dispositifs médicaux de l’Union européenne au titre du règlement (UE) 2022/1031 du Parlement européen et du Conseil.*

Je soussigné ..., [représentant légal de la société … ]ou [dûment habilité à représenter la société ….en vertu du pouvoir joint en annexe], candidat au marché publié sous la référence M\_2610 , dont le pouvoir adjudicateur est UniHA, atteste sur l’honneur :

* Que la société candidate n’est pas un opérateur chinois au sens des définitions relatives à la détermination de l’origine listées à l’article 3 du règlement 202/1031 du 23 juin 2022 ;
* Que, pour chaque lot, la valeur des biens proposés dans l’offre, le cas échéant originaires de la RPC, ne représente pas plus de 50% du montant de l’offre au regard du montant de l’offre calculé sur la base des scénarios de commande précisé dans l’annexe M\_2610\_DCE\_RC\_Anex0\_Lots et Critères de choix. L’origine du produit est définie conformément à l’article 60 du règlement délégué UE 2015/2446 de la Commission du 28 juillet 2015 complétant le règlement (UE) no 952/2013 du Parlement européen et du Conseil au sujet des modalités de certaines dispositions du code des douanes de l’Union (articles 32 et s), et de l’annexe 22-01.

Fait à ….

Le …..

Signature